

La mondialisation et les économies émergentes

Quel est le degré d'ouverture de ces économies ?

Quelles sont leurs performances sur le plan commercial ?

Ces performances peuvent-elles perdurer ?

Prochaine étape : protectionnisme ou poursuite de la libéralisation ?

Les BRIICS partagent-ils des priorités avec les pays de l'OCDE ?

Pour en savoir plus

Références

Où nous contacter ?

Introduction

Le nombre de personnes vivant dans des économies à forte croissance ou dans des pays dont le revenu par habitant est comparable à celui des membres de l'OCDE a été multiplié par quatre au cours des 30 dernières années, passant d'1 milliard à 4 milliards d'après la Commission sur la croissance et le développement. L'intégration rapide aux marchés mondiaux de six des principales économies non membres de l'OCDE (le Brésil, la Russie, l'Inde, l'Indonésie, la Chine et l'Afrique du Sud, désignés collectivement par le sigle BRIICS) a été une composante importante de la mondialisation au cours des vingt dernières années. Sur l'ensemble des marchés mondiaux, et dans les BRIICS en particulier, une meilleure concordance a été établie entre les incitations économiques et les véritables points forts des pays et des entreprises. Les entrepreneurs ont bénéficié de l'accès à des marchés potentiels plus vastes pour leurs produits, et les consommateurs de l'accès à un éventail plus large de produits moins coûteux.

Les relations économiques mutuellement avantageuses entre l'OCDE, les BRIICS et les autres pays doivent maintenant être cultivées plus avant, et ce peut-être plus qu'à tout autre moment depuis la Seconde Guerre mondiale. Bien que la libéralisation des échanges ait été considérable, des obstacles de taille subsistent en matière de politique commerciale et de mesures internes, qui entravent la croissance de chacun des BRIICS. Au nombre des chantiers inachevés figurent la réforme des réglementations qui font obstacle de manière injustifiée aux échanges de biens et de services. Cette réforme soulève des difficultés d'ordre technique et administratif, et sa mise en œuvre prendra du temps.

Dans une perspective plus immédiate, certains observateurs ont prématurément attribué la responsabilité de la crise économique actuelle à une défaillance des marchés et du libre-échange. Cette idée a débouché sur une réaction de rejet du marché et des appels au protectionnisme. Néanmoins, l'histoire nous enseigne que les périodes de crise sont aussi des périodes riches de possibilités. Les efforts déployés pour résister aux tentations protectionnistes et mettre en œuvre en temps voulu des réformes adaptées peuvent aider les BRIICS, et l'économie mondiale, à sortir renforcés de cette crise, en affichant une situation commerciale plus solide et des performances plus robustes que cela n'aurait été possible en son absence.

Cette Synthèse met en lumière les principales conclusions de la publication de l'OCDE intitulée *Globalisation and Emerging Economies*, qui apporte un éclairage sur les performances commerciales et les politiques structurelles, notamment les politiques commerciales et connexes, des BRIICS. ■

Quel est le degré d'ouverture de ces économies ?

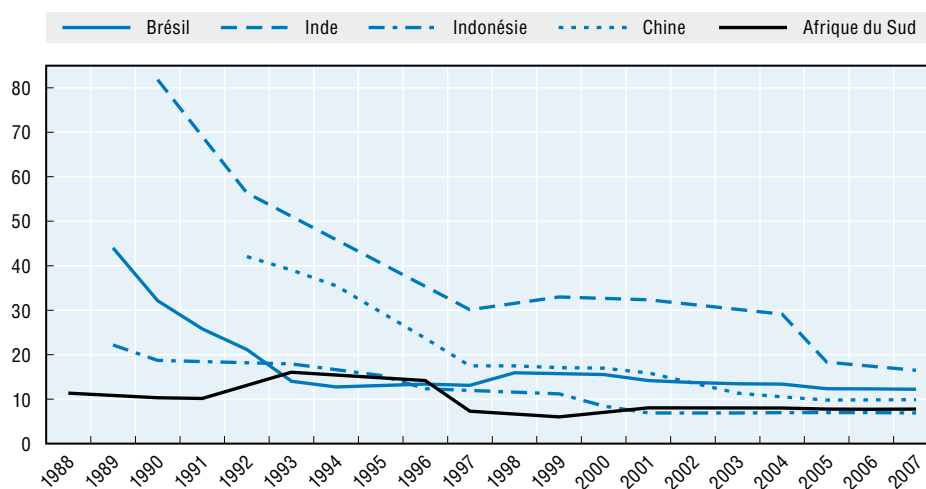
Au cours des dernières décennies, tous les BRIICS ont sensiblement ouvert leurs économies et resserré leurs liens avec les réseaux d'échanges mondiaux. La nette réduction des obstacles frontaliers aux échanges transparait, par exemple, dans la baisse des droits de douane moyens appliqués aux produits non agricoles, même si son rythme a varié suivant les pays (graphique 1). La dispersion des droits de douane s'est également atténuée, contribuant à réduire encore les distorsions économiques.

Le Brésil était retransché au départ derrière des remparts élevés, liés à une politique de substitution de la production nationale aux importations qui a duré pendant un demi-siècle. Ces murs ont été sensiblement abaissés à la fin des années 80 et au milieu des années 90. Les droits de douane appliqués en Indonésie et en Afrique du Sud étaient généralement inférieurs à ceux observés dans les autres BRIICS au cours de cette période, mais ces pays ont également pris des mesures pour réduire considérablement leurs droits de douane au milieu à la fin des années 90, correspondant à des efforts de libéralisation unilatéraux et aux engagements pris dans le cadre du cycle de négociations commerciales d'Uruguay. Au début des années 90, la Chine prélevait des droits relativement élevés sur les importations, même si certaines zones économiques spéciales bénéficiaient déjà d'un régime plus libéral remontant à la fin des années 70 ; ces droits ont cependant été divisés par plus de deux au début des années 90, puis allégés encore lorsque la Chine a rejoint l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001. L'Inde affichait les droits de douane les plus élevés parmi les BRIICS à la fin des années 80, mais elle a procédé à d'ambitieuses réductions tarifaires au cours des années 90 et 2000, plus amples que celles ayant eu lieu dans la zone OCDE au cours du cycle de négociations commerciales d'Uruguay. D'après l'analyse de l'évolution des échanges et de la croissance dans les BRIICS réalisée par l'OCDE, les pays et secteurs qui se sont ouverts le plus sont ceux où l'expansion économique a enregistré les accélérations les plus fortes.

Les performances en matière d'ouverture et d'échanges sont plus difficiles à évaluer dans le domaine des services. Néanmoins, divers indicateurs laissent

Graphique 1.

DROITS DE DOUANE MOYENS APPLIQUÉS AUX PRODUITS NON AGRICOLES



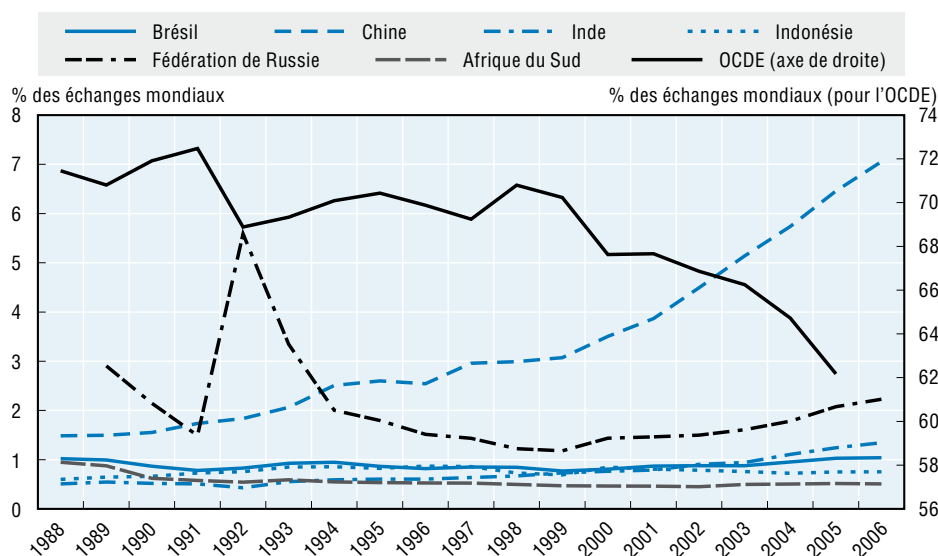
Source : Nations Unies (2008), Base de données TRAINS (Système d'analyse et d'information commerciales).

à penser que plusieurs BRIICS ont mis à profit les possibilités offertes par les marchés mondiaux de services, même si la libéralisation dans ce domaine a sans doute été plus sélective et ses effets plus diversifiés. Ainsi, l'ouverture à l'investissement direct étranger dans les secteurs manufacturiers a joué un rôle important dans les échanges et la croissance de la Chine, tandis que le commerce de services d'assurance et de services financiers est resté relativement restreint. La situation s'est progressivement améliorée ces dernières années, tandis que la Chine honorait les engagements pris lors de son accession à l'OMC. L'impressionnante croissance enregistrée récemment par l'Inde a reposé dans une mesure appréciable sur l'émergence de fournisseurs de services internationaux efficaces, en particulier dans le secteur des technologies de l'information (TI), mais cette branche d'activité était relativement jeune et donc relativement dépourvue de réglementation. Les échanges et la production n'ont pas augmenté aussi vite dans d'autres secteurs, davantage réglementés. En Russie, les avantages pouvant être retirés des échanges de services sont considérables, en particulier si ce pays finit par entrer dans l'OMC et honore les engagements connexes. Le Brésil dispose d'un avantage comparatif révélé dans les services par rapport à la Chine et à la Russie, mais son secteur des services n'est pas spécialisé comme celui de l'Inde et ses performances sont inférieures à la moyenne mondiale. Les exportations de services de l'Indonésie sont en hausse, mais le poids relatif des services dans les exportations de ce pays diminue, bien qu'il existe des foyers de fort avantage comparatif révélé dans des secteurs tels que les communications et la construction. ■

Quelles sont leurs performances sur le plan commercial ?

Globalement, les BRIICS sont devenus plus intégrés aux marchés mondiaux de consommations intermédiaires, de biens finaux et de services, ainsi que l'illustre l'augmentation de leur poids relatif dans les échanges mondiaux (graphique 2), du rapport entre leurs échanges et leur produit intérieur brut (PIB) et de la part de leur valeur ajoutée exportée. On constate des évolutions similaires dans un large éventail d'autres pays du monde entier. Si l'on distingue les influences mondiales et celles des pays tiers des facteurs spécifiques à chacun des BRIICS, tels que les

Graphique 2.
L'OCDE ET LES BRIICS :
PART DES EXPORTATIONS
MONDIALES DE BIENS
ET SERVICES



Source : Banque mondiale (2009), Indicateurs du développement dans le monde.

réformes des politiques commerciales ou internes, il devient clair qu'au cours des vingt dernières années, les BRIICS ont accru leurs exportations beaucoup plus rapidement que les grands pays développés. Cela les différencie des pays de l'OCDE ainsi que de nombreux autres. Les performances robustes de la Chine sont connues du grand public, mais des pays tels que l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Indonésie et la Russie ont fait aussi bien, voire mieux.

Les BRIICS ont également gagné de l'importance dans le commerce mondial. Selon certaines mesures des liens commerciaux, la Chine, l'Inde et la Russie se situent au même niveau que les pays de l'OCDE aux revenus les plus élevés. Le Brésil et l'Afrique du Sud les talonnent, tandis que l'Indonésie reste à la périphérie. De manière plus générale, les analyses réalisées laissent à penser que la mondialisation n'a pas débouché sur une polarisation et une marginalisation des pays aux liens commerciaux les plus ténus. Le réseau des échanges mondiaux est devenu au contraire plus multilatéral. Cela signifie que certains BRIICS pourraient jouer un rôle de plus en plus appréciable dans des organisations commerciales internationales telles que l'OMC. ■

Ces performances peuvent-elles perdurer ?

Si les BRIICS ont clairement tiré bénéfice de leur intégration plus étroite aux marchés mondiaux au cours des vingt dernières années, plusieurs difficultés subsistent. Bien que chaque économie se trouve dans une situation particulière, certains des obstacles à surmonter sont communs à l'ensemble des BRIICS, ainsi qu'aux pays de l'OCDE.

En règle générale, les progrès accomplis en matière d'ouverture des marchés ont été réalisés essentiellement par le biais de réductions des mesures appliquées aux frontières, c'est-à-dire de réformes dites de « première génération ». Ces réformes sont plus aisées à mettre en œuvre que les réformes de « deuxième génération » qui visent des instruments de réglementation internes, mais liés aux échanges, pesants. Tel est le cas au Brésil, où les obstacles réglementaires internes constituent désormais une barrière beaucoup plus importante au commerce et à l'investissement direct étranger que les obstacles frontaliers classiques. L'Inde a réduit ses mesures aux frontières de manière spectaculaire, mais elle se débat avec un ensemble d'instruments de réglementation et de politiques relatives aux marchés de produits et du travail qui empêchent la réalisation d'économies d'échelle et de gains de productivité. Les rigidités du marché de l'emploi et les différences de réglementation entre les États de l'Union indienne font obstacle à la mobilité des ressources entre États et entre secteurs, et entravent donc le commerce. La Chine a également réduit ses obstacles frontaliers aux échanges de biens manufacturés, mais des obstacles internes subsistent et gagnent en importance. Les obstacles réglementaires aux échanges intérieurs nuisent à la mobilité des ressources sur le territoire chinois. En fait, il apparaît que les réformes de « deuxième génération », notamment en matière de réglementation des services, de réglementation de la sécurité des aliments et de normes techniques, de protection de la propriété intellectuelle, de marchés publics, d'administration douanière et de règles de concurrence, constituent un défi essentiel à relever dans tous les BRIICS.

Le Brésil, l'Indonésie et l'Afrique du Sud devraient tous relancer les réformes commerciales qui se sont enlisées. Au Brésil, il n'y a quasiment pas eu de libéralisation des échanges depuis les réductions des droits de douane intervenues à la fin des années 80 et au milieu des années 90. En Indonésie, les

autorités ne sont pas revenues sur les mesures de libéralisation commerciale associées au plan de sauvetage du Fonds monétaire international (FMI) qui a suivi la crise financière asiatique en 1997-98, mais on observe un protectionnisme rampant dans l'agriculture, les textiles et la sidérurgie, fondé essentiellement sur des obstacles non tarifaires. En Afrique du Sud, la protection commerciale a commencé à céder du terrain au début des années 90, et ce processus a été renforcé par les engagements forts pris dans le cadre du Cycle d'Uruguay, ainsi que par une poussée de libéralisation unilatérale et régionale. Néanmoins, la libéralisation externe marque le pas depuis la fin des années 90, et un certain scepticisme à l'égard de la libéralisation s'est installé. ■

Prochaine étape : protectionnisme ou poursuite de la libéralisation ?

L'économie mondiale est entrée dans une période de turbulences financières et de repli général de l'activité d'une ampleur que n'avait pas connue la zone OCDE depuis des décennies. Si l'on n'appréhende pas encore pleinement les conséquences de cette crise, les données et prévisions disponibles au début de l'année 2009 laissent à penser que les BRIICS ont également été touchés, notamment par le durcissement des conditions de crédit au niveau international et par le fléchissement de la demande des pays de l'OCDE. La responsabilité

Encadré 1.

COMMENT LES BRIICS ONT-ILS LIBÉRALISÉ LEURS ÉCHANGES ?

	Libéralisation unilatérale	Libéralisation multilatérale	Libéralisation régionale/bilatérale	Rôle des donneurs/conditionnalité
Bésil	Forte de 1988-89 à 1994, limitée ensuite.	Faible, mais pays très actif à l'OMC.	Faible. Pays très actif en matière d'accords commerciaux préférentiels à portée commerciale limitée*.	Faible.
Inde	Progressive depuis 1991.	Faible, mais pays très actif à l'OMC.	Même constat que ci-dessus.	Faible, exception faite du plan de 1991 du FMI.
Chine	Forte (au cours des années 90).	Engagements très forts pris dans le cadre de l'OMC. Pays actif à l'OMC, mais en retrait quant au PDD**.	Même constat que ci-dessus.	Faible.
Indonésie	Forte (du milieu des années 80 au début des années 90).	Faible. Sur la défensive concernant le PDD**.	Faible. Accords de libre-échange s'inscrivant essentiellement dans le cadre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Accords commerciaux préférentiels à portée commerciale relativement limitée*.	Bilan mitigé. Aide japonaise au cours des années 80, plan du FMI en 1998.
Afrique du Sud	Libéralisation unilatérale liée à la crise du rand de 1996, limitée ensuite.	Engagements forts pris dans le cadre du Cycle d'Uruguay. Sur la défensive concernant le PDD** depuis Cancún.	Faible. Pays très actif en matière d'accords commerciaux préférentiels. Accords commerciaux préférentiels à portée commerciale limitée*.	Faible.
Fédération de Russie	Libéralisation par à-coups pendant les années 90. Faible depuis 2003-04. Réformes en partie annulées.	Pas encore membre de l'OMC.	Accords commerciaux préférentiels à portée commerciale limitée* conclus au sein de la Communauté des États indépendants (CEI).	Plan du FMI au cours des années 90.

Notes : * Accords essentiellement motivés par des considérations non commerciales.

** Programme de Doha pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Source : OCDE (2008), *Globalisation and Emerging Economies*, chapitre 4 rédigé par Razeen Sally.

de cette crise a parfois été imputée à une défaillance des marchés et du libre-échange ; un climat d'hostilité à l'égard du marché s'accroît et les appels au protectionnisme se multiplient.

En fait, une augmentation des droits de douane et un durcissement des règles internes sont réclamés avec de plus en plus d'insistance. Le nombre de différends portés devant l'OMC est en hausse. Il est clair que les pays de l'OCDE et les BRIICS vont devoir intégrer et appliquer les enseignements tirés en matière de surveillance des marchés, notamment de capitaux, à la suite de cette crise. Des mesures complémentaires au titre de diverses politiques économiques pourraient s'imposer.

Néanmoins, le protectionnisme n'est pas une option rationnelle d'un point de vue économique, ainsi que le montre clairement l'expérience des BRIICS. En fait, la leçon primordiale et immédiate à tirer de ces événements est qu'il faut résister à la tentation protectionniste, et mettre en œuvre des réformes adéquates. Il convient notamment de réduire les obstacles tarifaires encore en place, de mettre en œuvre des réformes de la réglementation liée aux échanges, d'ouvrir les secteurs de services, et d'assouplir les normes excessivement strictes appliquées en matière de sécurité et d'harmonisation et sur le plan technique. De telles réformes permettraient sans doute aux économies des BRIICS de sortir renforcées de cette crise, en affichant une situation commerciale plus solide et des performances plus robustes que cela n'aurait été possible en son absence.

La libéralisation peut se poursuivre sur une base unilatérale, régionale ou multilatérale. Par le passé, l'ouverture économique des BRIICS au reste du monde a essentiellement pris la forme d'une libéralisation unilatérale (voir encadré 1). Celle-ci s'est toutefois enlisée ou ralentie, et les autorités sont revenues en partie sur les réformes qui avaient été mises en œuvre en Russie. Dans certains BRIICS, les négociations commerciales sont devenues plus efficaces que les mesures unilatérales compte tenu de leur dimension réciproque et de leur vaste portée, et elles ont offert un cadre de règles commerciales multilatérales utilisable pour les réformes unilatérales. Néanmoins, en pratique, les engagements pris dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) puis de l'OMC (qui lui a succédé en 1995) n'ont guère contribué à la libéralisation dans les BRIICS, hormis en Afrique du Sud et en Chine. Comme de nombreux pays de l'OCDE, les BRIICS ont conclu des accords commerciaux préférentiels, mais il est à craindre qu'ils soient davantage motivés par des considérations de politique étrangère que par une stratégie commerciale. Ces accords peuvent être une source de complications pour les entreprises et pour l'élaboration de règles multilatérales, et l'on ignore s'ils sont de nature à favoriser l'intégration régionale ou mondiale des économies concernées.

D'après les estimations des avantages liés aux différents types de libéralisation faisant intervenir les BRIICS, chacun d'eux bénéficierait nettement plus d'un système de libre-échange multilatéral que d'accords commerciaux préférentiels de vaste portée, même s'il s'agit d'accords avec de grandes puissances commerciales telles que l'UE, les États-Unis et le Japon. Ces estimations tendent cependant à exagérer les avantages des accords commerciaux préférentiels, car les analyses empiriques ne tiennent pas compte des pertes résultant probablement de l'enchevêtrement complexe de règles atypiques et d'autres accords liés à la fragmentation des négociations. La libéralisation unilatérale des politiques

commerciales se révèle économiquement beaucoup plus avantageuse pour les BRIICS que les accords commerciaux préférentiels, et presque aussi avantageuse qu'un système de libre-échange multilatéral. ■

Les BRIICS partagent-ils des priorités avec les pays de l'OCDE ?

Malgré des différences encore marquées de niveau de développement économique et institutionnel, les BRIICS et les pays de l'OCDE ont tout intérêt à coopérer. La politique commerciale constitue un domaine dans lequel cette coopération serait des plus bénéfiques.

Les pays de l'OCDE et les BRIICS ont également en commun une palette similaire de défis à relever. Malgré une libéralisation commerciale impressionnante fondée sur des réformes de « première génération », intervenue il est vrai beaucoup plus tardivement dans les BRIICS, des obstacles internes considérables à la libéralisation restent à lever. Par rapport aux réformes de « première génération », il n'existe guère de consensus sur la manière de mettre en œuvre ces réformes plus délicates, et il y a donc largement matière à débattre et à confronter les expériences des uns et des autres. Par ailleurs, chacun des BRIICS et certains membres de l'OCDE sont confrontés à des décisions stratégiques similaires sur la façon de conduire une politique commerciale multidimensionnelle, notamment compte tenu de la difficulté de poursuivre les réformes.

Le retour en force des BRIICS sur le plan économique signifie que certaines des principales économies du monde ne font pas partie de l'OCDE, ce qui constitue une raison supplémentaire pour l'Organisation de collaborer avec les non-membres importants en vue de faire en sorte que les programmes multilatéraux conservent un rôle central dans l'économie mondiale. Les processus d'adhésion et d'engagement renforcé lancés par l'OCDE constituent à cet égard un bon point de départ. ■

Pour en savoir plus

Pour obtenir de plus amples informations sur la mondialisation et les économies émergentes, veuillez contacter Przemyslaw Kowalski, mél : Przemyslaw.Kowalski@oecd.org ; tél. : + 33 1 45 24 17 23).



Références

OCDE (2008), **Globalisation and Emerging Economies: Brazil, Russia, India, Indonesia, China and South Africa**, ISBN 978-92-64-04480-7, € 60, 454 pages.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles
sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail : berlin.centre@oecd.org
Internet : www.oecd.org/berlin

ÉTATS-UNIS

**Centre de l'OCDE
de Washington**
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : [washington.
contact@oecd.org](mailto:washington.contact@oecd.org)
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail : mexico.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques
et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.